

Procès-verbal.

Séance d'information de la Commission C.H.P.L. du 17 septembre 2018 / B40 – PC Mabotte.

Présences Administrateurs :

| | |
|------------------|---|
| FOULON Frank | Président Sportif de Province – Président C.H.P.L |
| GERARD Claudy | Président de province |
| ANKRI Jérémie | Président administratif |
| HEYLIGEN Raymond | Administrateur de province |
| MUTSERS Luc | Trésorier |
| GERARD Jean-Luc | Administrateur de province |
| LONEUX Martine | Administratrice de province |
| MIGNON Fabrice | Secrétaire |

Présences et représentants clubs :

B02 – PC Capri (Podor Serge)
 B04 – PC Omal (Choisis Willy)
 B05 – PC La Boule Vottemoise (Vandenabeele Claude)
 B06 – PC Embourg (Heyligen Raymond)
 B07 – PC Soumagne (Christel Lhoist)
 B08 – PC Esneux (Matthys Marc)
 B09 – PC La Boule d'Aaz de Haccourt (Tavolieri Antonio)
 B10 – PC La Rose Rouge (Arnolis Pierre)
 B12 – Royale PC La Spadoise (Grignard Michaël)
 B13 – PC Le Bon Accueil Sérésien (Graziani Mario)
 B15 – PC Les Lauriers (Vandeven Francis)
 B17 – PC Malmedy (Vanesse André)
 B20 – PC La Fanny Visétoise (Besson François)
 B21 – PC La Blegnytoise (Bourdoux Roger)
 B22 – CPGH (Dormal Mathieu)
 B23 – RPC Huy (Masure Danielle)
 B26 – PC Romsee (Martens Jean)
 B27 – PC Oreya (Protasi Francesco)
 B30 – PC Wanze (Foulon Frank)
 B34 – PC Fanny Pepinster (Masson Albert)
 B37 – PC Le Carreau Hannutois (Humblet Pierre)
 B40 – PC Mabotte (De Grisantis Domenico)
 B41 – PC Val de Mehaigne (Genicot Jean-Luc)
 B43 – Royale PC La Moisson (Melin Eric)
 B45 – PC Les Boutons d'Or (Thielen Claude)
 B49 – PC Le Muguet Laminois (Dubois Frédéric)

Absent :

CHRISTIAENS Emile Administrateur de province

Excusés :

ABEELS Willi Administrateur de province
 BEBERMANS Louis Administrateur de province
 JURCABA Yvan Administrateur de province

ORDRE DU JOUR

- I. Présences.
- II. Bienvenue & remerciements.
- III. Remerciements « Commission C.H.P.L. »
- IV. Documents C.H.P.L. Saison 2018 - 2019
- V. Rappels importants.
- VI. Tirage « Coupe de province ».
- VII. Clôture de séance..

La séance est ouverte à 19h30, sous la présidence de Claudy GERARD, Président de province qui passe au premier point de l'ordre du jour de la réunion.

I. PRÉSENCES.

Sur 26 clubs, 26 présents.

II. BIENVENUE & REMERCIEMENTS.

Le président de province remercie le club du P.C. Mabotte pour son accueil et pour la mise à disposition de ses installations pour cette 2^{ème} séance d'informations C.H.P.L.

Il excuse les absences des administrateurs :

- Louis BEBERMANS, ABEELS Willi et Yvan JURCABA

Le Président de province demande d'observer une minute de silence en mémoire de tous les membres disparus.

III. REMERCIEMENTS « COMMISSION C.H.P.L. »

Avant de passer la parole au P.S. de province et du C.H.P.L., le Président remercie la « Commission C.H.P.L. » et plus particulièrement le P.S., le P.A. et le secrétaire pour la préparation des calendriers du championnat d'hiver 2018/2019.

IV. DOCUMENTS C.H.P.L. SAISON 2018/2019.

Dans un premier temps, le P.S. informe que le club de Mabotte déclare forfait général pour son équipe 5 du vendredi en division 9.

De ce fait et étant donné que tous les calendriers étaient clôturés à la réception de ce forfait, cette division se composera de 8 équipes et le score de 9 – 0 sera attribué à tous les adversaires devant rencontrer cette équipe.

Le P.S. énumère les documents distribués par les secrétaire à l'accueil lors du contrôle des présences.

- Feuilles de matchs Saison 2018-2019
- Dates C.H.P.L. Saison 2018-2019
- Divisions du mercredi et du vendredi)
- Calendriers du mercredi & du vendredi
- Règlement CHPL – Saison 2018/2019
- Catalogue des pénalités
- Règlement Coupe de province
- Critères d'organisation de la journée finale de la coupe de province
- Dates coupe de province et coupe des clubs francophones (fédéral)
- Grille vierge tirage coupe de province 2018/2019

V. RAPPELS IMPORTANTS.

Le P.S. rappelle quelques points importants :

- En cas d'erreur lors de la rédaction d'une feuille de matchs, plutôt que de surcharger la case et risquer ainsi une amende, il est préférable d'apposer un astérisque à côté de la case en question et reporter la modification dans la zone de remarques.
Dans ces seules conditions, aucune amende ne sera infligée aux clubs.
- L'envoi des résultats par mail doit être réalisé en temps et en heure suivant le règlement.
- Les feuilles de matchs doivent être en possession du responsable au plus tard pour le jeudi qui suit la rencontre
- Pour les Nationaux & Fédéraux (Hommes), l'envoi de la copie de la feuille de match au responsable du vendredi doit parvenir à Heyligen Raymond pour le jeudi qui suit la rencontre au plus tard. Autre option : une photo via smartphone peut aussi être transmise au secrétariat provincial (0474/837816 – fabrice.mignon@petanque-liege.be) qui transmettra au responsable des feuilles de matchs pour contrôle.
- Comme souhaité par l'ensemble des clubs, les listes des 9 joueurs de base par équipe sont consultables via le site de province.

Il rappelle que les autorisations pour utilisation des pistes (notamment B02 & B15) doivent parvenir au secrétariat provincial avant le début du championnat.

Il en est de même pour les documents « RC & Incendie ».

Les dérogations en cours concernant les dimensions des terrains sont toujours valables jusqu'à expiration des 3 ans comme prévu au règlement. Les nouvelles dérogations pour les clubs qui en feraient la demande seront dorénavant accordées pour une durée de 5 années.

*(Demandes de dérogation demandées par : **B26, B12, B04, B07, B22, B17, B41 & B23.***

Un courriel officiel sera envoyé par le secrétariat pour une demande des dimensions de terrains.

Dès réception, une dérogation sera transmise à chaque club.

Afin de faciliter la tâche des responsables des clubs mais aussi du secrétariat provincial, dès la saison prochaine, les documents ne seront plus à transmettre au secrétariat.

En effet, lors de l'inscription des équipes des clubs, en plus de la case à cocher « J'adhère au règlement C.H.P.L 201xx-20xx » sur le formulaire en ligne, une case à cocher stipulant que le club se trouve en conformité en ce qui concerne les contrats d' assurances « RC et Incendie », sera ajouté à ce dernier.

Tous les documents relatifs au « C.H.P.L. – Saison 2018/2019 » seront en ligne sur le site de province dès le 18 septembre 2018. Les règlements distribués seront également envoyés par mail aux responsables des clubs via les boîtes mails officielles.

VI. TIRAGE COUPE DE PROVINCE

Mlle MELIN présente, effectue le tirage de la coupe avec Messieurs, Gerard Jean-Luc, administrateur et Mignon Fabrice, secrétaire.

RESULTATS DU TIRAGE :

| | | | | |
|----|-----|------------------------|-----|----------------------------|
| 1 | B12 | RPC SPA | | BYE |
| 2 | B30 | RPC WANZE | | BYE |
| 3 | B27 | PC OREYE | | BYE |
| 4 | B20 | PC LA FANNY VISÉTOISE | | BYE |
| 5 | B10 | PC LA ROSE ROUGE | | BYE |
| 6 | B26 | PC ROMSÉE | | BYE |
| 7 | B34 | PC LA FANNY PEPINSTER | B49 | PC LE MUGUET LAMINOIS |
| 8 | B22 | CPGH | B21 | PC LA BLEGNYTOISE |
| 9 | B07 | PC SOUMAGNE | B04 | PC OMAL |
| 10 | B08 | PC ESNEUX | B37 | PC LE CARREAU HANNUTOIS |
| 11 | B17 | PC MALMEDY | B23 | RPC HUTTOISE |
| 12 | B40 | PC MABOTTE | B09 | PC LA BOULE D'AAZ HACCOURT |
| 13 | B05 | PC LA BOULE VOTTEMOISE | B41 | PC MOHA |
| 14 | B13 | PC B.A.S | B06 | PC EMBOURG |
| 15 | B15 | PC LES LAURIERS | B02 | PC CAPRI |
| 16 | B43 | RPC LA MOISSON | B45 | PC LES BOUTONS D'OR |

Chaque club évoluant « At Home » reçoit une feuille de matchs.

Rappel est fait aux clubs :

Les dates et heures des rencontres doivent être transmises au responsable (voir règlement) au moins 48 heures avant le jour de la rencontre.

Les résultats seront communiqués par le capitaine du club visité, au plus tard 48h après la rencontre, au Président de province par email à : coupe@petanque-liege.be

La feuille de match sera envoyée par le responsable du club visité, endéans les 48 heures, par courrier.

DATES COUPE DE PROVINCE.

1/16 de finale → du 1er au 31 octobre 2018.

1/8 de finale → du 1er novembre au 15 décembre 2018.

¼ de finale → du 16 décembre 2018 au 31 janvier 2019.

½ finale consolante → du 1 février au 28 février 2019.

Journée finale coupe DE PROVINCE

→ le dimanche 17 mars 2019.

Matin 09h00 → ½ finale de la coupe

Après-midi à 14h00 → finale de la coupe

→ finale de la consolante

DATES COUPE DES CLUBS FRANCOPHONES

1/8 de finale → 17 février 2019

¼ de finale → 10 mars 2019

½ et finale → 24 mars 2019

Il est également rappelé que les listes des 13 joueurs/club doivent parvenir au responsable sportif fédéral pour le 01/11/2008. Ces listes seront donc transmises à la province via le formulaire en ligne sur le site de province pour le 30 octobre au plus tard.

Un courrier pour les candidatures à l'organisation de la journée finale de la « Coupe de province » sera envoyé aux clubs fin décembre 2018.

Cette année, c'est la « Régionale Liégeoise Nord » qui suivant la grille des tours cycliques, est désignée comme régionale organisatrice.

VII. CLÔTURE DE SÉANCE.

Le verre de l'amitié est offert à tous les responsables des clubs.

Le Président de province remercie les participants et lève la séance à 21h00.

Rédigé par Fabrice MIGNON
Secrétaire